



Projet de Conservation de l'Ecosystème du Fleuve Mano et de la Gestion Internationale des Ressources en Eau

Produit 1.1.1: Directives sur site pour la restauration de la productivité des systèmes basés sur l'arbre pour promouvoir l'utilisation des meilleures pratiques dans les intervention de restauration des forêts et des paysages et des pratiques sédentaires de l'agriculture dans les principaux secteurs affectant les écosystèmes forestiers

Termes de Référence pour le recrutement des experts ou bureaux d'études nationaux en Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Sierra Leone. pour la réalisation d'une enquête et une compilation de données sur les meilleures pratiques et les résultats de différentes interventions de restauration des forêts et des paysages

Activité 1.2

1.Contexte et justification de l'activité

La Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone font partie des pays de l'Union du Fleuve Mano (UFM) qui couvre une superficie totale de **751 450 km²** et une population estimée en 2010 à 41 800 000 habitants. Les quatre pays bénéficient d'un projet de Conservation de l'Ecosystème du Fleuve Mano et de la Gestion Internationale des Ressources en Eau financé par le FEM et mis en œuvre par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Ce projet vise la conservation et l'utilisation durable des bassins hydrographiques transfrontaliers et leurs ressources de biodiversité dans les États membres de l'Union du fleuve Mano.

L'écosystème forestier de Haute Guinée est la zone ciblée par ce projet, et est classée comme une zone prioritaire pour la biodiversité. Elle fait face à de nombreuses menaces induites tant par l'homme que par le climat. Parmi les menaces induites par l'homme on peut citer l'exploitation forestière, l'expansion de l'agriculture, l'exploitation minière, l'urbanisation, l'érosion des sols, la pollution domestique et industrielle, la production de bois de chauffage et de charbon, la chasse à la viande de brousse et le commerce d'animaux sauvages, les intrusions humaines dans les aires protégées etc. Ainsi le taux de déforestation est estimé à 300 km² par an.

Le but du projet est de renforcer la gestion des ressources naturelles transfrontalières pour des bénéfices écologiques soutenus et des moyens de subsistance améliorés pour les communautés adjacentes aux forêts. Il est donc appelé à jouer un rôle de transformation dans les moyens de subsistance des communautés vivant dans la zone forestière couverte par le projet, ce qui leur permettra de bénéficier de l'écosystème tout en ne le menaçant pas.

Dans la stratégie de mise en œuvre, le projet a identifié des actions visant à renverser les tendances actuelles relatives à la dégradation des ressources naturelles. La mise en œuvre de ces actions nécessite des connaissances crédibles et approfondies de la zone pour déterminer les options d'intervention. C'est ce qui justifie l'activité sur la réalisation d'une enquête et une compilation de données sur les meilleures pratiques et les résultats de différentes interventions de restauration des forêts et des paysages telles que la foresterie durable, la régénération naturelle, la plantation d'enrichissement, le reboisement, l'exploitation minière respectueuse de l'environnement et d'autres pratiques arboricoles telles que les systèmes agroforestiers traditionnels et améliorés.

La Méthodologie d'Evaluation des Opportunités pour la Restauration des Forêts et Paysages Dégradés (MEOR) a été identifiée comme outil pouvant répondre au besoin de cette étude. Développée par l'UICN et WRI en 2014, la MEOR est cadre flexible qui permet d'identifier rapidement les possibilités de restauration des paysages forestiers, de les analyser et de repérer des zones spécifiques à l'échelle locale et nationale.

La MEOR nécessite trois étapes : (i) la préparation et la planification ; (ii) la collecte des données, (iii) la validation des résultats et la formulation des recommandations. L'activité dont il est question rentre dans l'étape 2 sur la collecte des données. Elle sera combinée avec l'activité 1.14 qui consistera à recueillir des informations sur les populations humaines et la dynamique socioéconomique afin d'évaluer les origines des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les voies par lesquelles elles impactent les moyens de subsistance et la gestion durable des ressources.

2. Objectif de l'activité

Contribuer à la production des directives pour la restauration de la productivité des systèmes basés sur l'arbre à travers par la production des connaissances crédibles sur les meilleures pratiques et les résultats de différentes interventions de restauration des forêts et des paysages telles que la foresterie durable, la régénération naturelle, la plantation d'enrichissement, le reboisement, l'exploitation minière respectueuse de l'environnement et d'autres pratiques arboricoles telles que les systèmes agroforestiers traditionnels et améliorés :

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Mettre en place une équipe multidisciplinaire pour la collecte des données
- ✓ Organiser un atelier de prise de conscience des possibilités de restauration qui se présentent ; notamment ce qui est nécessaire [facteurs de réussite] dans la zone du projet, comme ingrédient essentiel à la diffusion des interventions de restauration viables.
- ✓ Elaborer les outils de collecte des données sur les options d'utilisation des terres qui préviennent ou rétablissent les produits et les fonctions de service des forêts et des systèmes arboricoles et sur les options de paiements des services environnementaux et la nécessité de leurs négociations, et faciliter la mission de collecte de données dans les secteurs identifiés
- ✓ Faire la collecte de la documentation des possibles systèmes de rémunération des services écologiques par les compagnies minières agissant conformément aux bonnes pratiques environnementales et respectueuses des forêts.
- ✓ Identifier des méthodes d'utilisation des terres qui conservent et promeuvent les essences forestières indigènes dans les paysages multifonctionnels restaurés.
- ✓ Produire les rapports thématiques dans les domaines physiques et écologiques, sociaux et économiques, politiques, juridiques et institutionnels

3. Approche méthodologique

L'Approche participative sera utilisée tout au long de la réalisation de cette activité.

La première étape consistera en la mise en place d'une équipe de consultants multidisciplinaires chargée de faire l'évaluation impliquant les partenaires clés pour un meilleur encrage institutionnel. Cette mise en place de l'équipe d'évaluation se fera lors de la mise en œuvre des activités 1.12, 1.17 et 1.18 (voir document du projet) pendant lesquelles les plateformes de dialogue multi acteurs et de comités consultatifs seront créés et mis en place. Ces rencontres permettront de faciliter le contact entre les administrations publiques sectorielles impliquées dans l'utilisation des terres et les autres acteurs non étatiques, et avoir le support politique pour établir les opportunités et les priorités de restauration dans les différents paysages transfrontaliers. Durant ces ateliers, il sera question de définir le problème et les objectifs de restauration dans chaque site, d'identifier et de caractériser les parties prenantes clés (ONGs, Universités, Secteur économique privé etc.), de stratifier le paysage à évaluer et d'identifier les options y compris les types d'utilisation des terres pour la restauration, de définir les critères et les indicateurs de restauration, et enfin de planifier les activités sur la base des besoins en donnée et en capacités. Les termes de référence spécifique seront établis pour chacun de ces étapes ainsi que pour chaque expert de l'équipe d'évaluation.

Une **équipe d'expert multidisciplinaire** représentant diverses catégories d'acteurs sera constituée par consensus lors des ateliers sur la base de leur mandat et de leur expertise. L'UICN et le SG UFM vont diriger le processus d'identification et de formalisation de l'équipe de base. Le mandat et les fonctions de l'équipe découleront du Manuel MEOR qui sera appliqué à soutenir les efforts du pays pour aller de l'avant dans l'élaboration de programmes et de stratégies de restauration. L'expertise des membres de l'équipe sera dans les domaines variés tel que le SIG, la télédétection, l'écologie de la restauration forestière, l'économie et les statistiques, le suivi et évaluation, gouvernance forestière etc.

La **seconde étape** qui consiste en la collecte des données secondaires et primaires par l'équipe multidisciplinaires. La collecte des données secondaires se fera à travers la lecture des rapports d'étude existant auprès des organisations travaillant dans les sites (WA BiCC/USAID, GIZ, FFI, WCF etc.), la collecte des cartes auprès des institutions nationales de cartographie. Les données primaires seront collectées sur le terrain par les séries de consultations auprès des parties prenantes (socioéconomique¹, politiques, institutionnels etc.) dans les différents sites du projet. Les données socioéconomiques sur le revenu des ménages, les moyens d'existence, les coûts d'exploitation et les avantages liés aux interventions ou options de restauration seront collectés auprès des communautés.

La **troisième étape** consistera en la validation des résultats et en leur partage sous forme de recommandations adressées aux parties prenantes qui les utiliseront pour la mise en œuvre des activités de restauration dans les sites du projet.

4. Sites d'intervention de l'activité

Les sites sélectionnés pour la mise en œuvre de cette activité se présentent comme suit :

¹ Coupler cette collecte des données socioéconomiques avec l'activité 1.14 de la composante 1

- **Site 1** : Le bloc forestier transfrontalier comprenant le complexe des aires protégées de la forêt nationale de Diecke (Guinée), la réserve naturelle intégrale du mont Nimba (Guinée/Cote d'Ivoire) et le parc national du Nimba oriental (Liberia) ;
- **Site 2** : Le bloc forestier transfrontalier comprenant le complexe d'aires protégées des forêts nationales de Wonegisi Ziama (Liberia/Guinée) ;
- **Site 3** : Le bloc forestier transfrontalier et le corridor comprenant le complexe d'aires protégées du parc national de la forêt tropicale de Gola (Sierra Leone) et la forêt nationale de Gola (Liberia) ;
- **Site 4** : Le bloc forestier transfrontalier et le corridor comprenant le complexe d'aires protégées du parc national de Sapo (Liberia), de la forêt nationale de Grebo (Liberia) [et le parc national de Tai (Cote d'Ivoire) – en dehors du périmètre d'intervention sur le terrain].

5. Produits attendus

Pour chaque site ciblé les produits suivants sont attendus :

- ✓ Liste des interventions de restauration existance dans les sites fournies
- ✓ Une sélection des types d'intervention de restauration les plus pertinents et réalisables,
- ✓ les zones prioritaires pour la restauration dans les 4 paysages transfrontaliers identifiées;
- ✓ les coûts et des avantages pour chaque type d'intervention quantifiés
- ✓ les quantités de carbone supplémentaire séquestré grâce à ces types d'intervention estimées
- ✓ Un diagnostic des facteurs de réussite et l'identification de stratégie pour s'atteler aux principaux goulets d'étranglement politiques, juridiques et institutionnels réalisés
- ✓ Liste des stratégies pour s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement politiques et institutionnels qui peuvent affecter les paysages transfrontaliers sur les interventions de restauration forestier proposée
- ✓ Une analyse de financement et des sources de financement pour mener à bien la restauration dans le site effectuée.

6. Partenaires d'exécution

Les Ministères et les Agences nationales en charge des forêts, de l'environnement et des aires protégées, Les services nationaux de cartographie et de télédétection des 04 pays de l'UFM, les ONGs nationales identifiées lors des ateliers nationaux de lancement du projet (Conservation Society Liberia, RSPB, Conservation Society SL, FACE, RICCE, FFI, CEGENS, Centre Forestier de Nzérékoré, Forestry Development Authority, IRAM, NCCOS, OI-REN, OIPR, Fondation des Parcs et Réserves, Guinée Ecologie, etc..).

7. Consultants nationaux

7.1 Personnel clés

L'équipe des consultants est composée de :

- 01 Expert en science de l'environnement ou Agroforesterie (Chef d'équipe)
- 01 expert en science sociale
- 01 Spécialiste en SIG et Télédétection ;

7.2 Rôle et responsabilité de l'équipe nationale

L'équipe travaillera sous la supervision d'un consultant international chargé de conduire le processus de la MEOR.

- ✓ Charger d'organiser un atelier de prise de conscience des possibilités de restauration qui se présentent ; notamment ce qui est nécessaire [facteurs de réussite] dans la zone du projet, comme ingrédient essentiel à la diffusion des interventions de restauration viables.
- ✓ Charger d'élaborer les outils de collecte des données sur les options d'utilisation des terres qui préviennent ou rétablissent les produits et les fonctions de service des forêts et des systèmes arboricoles et sur les options de paiements des services environnementaux et la nécessité de leurs négociations, et faciliter la mission de collecte de données dans les secteurs identifiés
- ✓ Charger de faire la collecte de la documentation des possibles systèmes de rémunération des services écologiques par les compagnies minières agissant conformément aux bonnes pratiques environnementales et respectueuses des forêts.
- ✓ Charger d'identifier des méthodes d'utilisation des terres qui conservent et promeuvent les essences forestières indigènes dans les paysages multifonctionnels restaurés en collaboration avec les parties prenantes.
- ✓ Produire les rapports thématiques dans les domaines physiques et écologiques, sociaux et économiques, politiques, juridiques et institutionnels

7.3 Compétences requises

- ✓ Avoir un niveau universitaire (au moins Bac + 5) dans les domaines des sciences environnementales, sciences sociales
- ✓ Bonne connaissance sur le Système d'information géographique (SIG) et leur interprétation (ARC view, google map etc.)
- ✓ Avoir déjà conduit ce type de processus dans le pays concerné
- ✓ Avoir une bonne connaissance dans la conduite des études socioéconomiques
- ✓ Avoir une maîtrise du programme de base des données (MS Excel, Access etc.) et des outils d'analyse des données socioéconomiques (SPSS, SYSTAT, etc.)
- ✓ Aptitude à planifier le travail de terrain et à conduire les équipes sur le terrain
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'anglais ou le français qui sont les langues de travail de l'UFM, et une connaissance moyenne de l'autre.

8. Durée de l'étude

La durée de la prestation est de 30 Homme.Jour sur une période de 02 mois calendaires.

Début : 15/07/2018

Fin : 15/09/2018

9. Candidature

Comment postuler ?

1. Les candidats intéressés pour l'une des tâches sont encouragés à présenter des demandes. Les candidats ne soumettant pas comme une équipe peuvent le faire individuellement. Cependant, s'ils sont sélectionnés, ils seront encouragés à travailler en équipe.
2. Les candidats doivent envoyer les documents suivants dans un fichier unique, par courrier électronique, avec la mention « **Réalisation d'une enquête et une compilation de données sur les meilleures pratiques** » en objet en ligne pour laquelle ces derniers soumissionnent:
 - (i) Une lettre de motivation, expliquant de façon suffisamment détaillée, pourquoi le/la postulant (e) pense qu'il /elle est le candidat (e) approprié pour la tâche/activité.
 - (ii) Un curriculum Vitae montrant les plus hautes qualifications et incluant au plus trois (3) tâches similaires effectuées au cours des cinq (5) dernières années.
 - (iii) Le cas échéant, les candidats pourront présenter quelques exemples de résultats passés, œuvres comparables, y compris les rapports de projets (pour la visualisation seulement et avec des autorisations pour le faire si nécessaire).
3. Le délai de recevabilité des dossiers complets est le **15 juillet 2018** à minuit, heure du pays concerné.
4. Les dossiers complets devront être envoyés aux adresses Email suivantes :

Pays	Destinataires	Copies
Pour la Côte d'Ivoire	toure_bass@yahoo.fr ; firminyao@gmail.com ;	dgpre.minef@gmail.com ; doumbia1959@gmail.com ; Sandrine.BASSONON@iucn.org ; Dominique.ENDAMANA@iucn.org
Pour la Guinée	delamounicolan70@gmail.com	watta.30camara@yahoo.fr ; doumbia1959@gmail.com ; Sandrine.BASSONON@iucn.org ; Dominique.ENDAMANA@iucn.org
Pour le Liberia	pewuwilliam@yahoo.com ;	mikedoryen@gmail.com ; doumbia1959@gmail.com ; Sandrine.BASSONON@iucn.org ; Dominique.ENDAMANA@iucn.org
Pour la Sierra Leone	sadiya.karim@yahoo.com ;	majelarnett@yahoo.co.uk ; doumbia1959@gmail.com ; Sandrine.BASSONON@iucn.org ; Dominique.ENDAMANA@iucn.org

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s qui répondent entièrement aux exigences du poste seront short listé(e)s pour un entretien et proposition financière. L'Agence nationale d'exécution garantit l'égalité des chances pour tous; par conséquent, les candidatures féminines sont beaucoup encouragées.

NB : les candidatures des personnes morales sont encouragées